

Compte rendu de réunion

Réunion du 13 août 2012

Présents :

- Yvonne TRITZ (Ville du Marin)
- Ernest ORLAY
- Lionel BAUD
- Jean-Philippe FLORIMOND
- Jean-Marie SIVATTE
- Nicolas ETILE
- Alain MIRANDE

Absent excusés

- Catherine PASTEL (Représentante du personnel)
- Michel LAZIGNAC

Absent non excusé

- Odile ARDIN
- Jude PANCRATE
- Leila FAGE
- Danielle CAYAU
- Glenn JEAN-JOSEPH

Ordre du jour :

- Préparation assemblée Générale
- Projet de calendrier
- Tarifs 2012-2013
- Question diverses

Assemblée Générale :

L'assemblée générale 2010-2011 n'a pas pu se tenir, le comptable n'ayant fourni les documents comptables que dans le courant du mois de juin. Depuis trois ans, le comptable transmet en retard les comptes ce qui pose des problèmes pour les demandes de subventions. Le CA sur la proposition d'Albert LAPIQUONNE décide à l'unanimité des membres présents de changer de comptable. Albert LAPIQUONNE est chargé de faire des propositions accompagnées de devis. Le choix sera fait lors de la prochaine réunion du CA qui se tiendra le mardi 18 septembre 2012.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Choix du nouveau comptable
- Ordre du jour de la prochaine assemblée

D'autres points pourront être rajoutés à l'ordre du jour si nécessaire.

Lors de la prochaine assemblée générale, les différents rapports des deux derniers exercices (exercice 2010-2011 et 2011-2012) seront présentés à l'assemblée. L'assemblée générale se tiendra le dimanche 25 novembre 2012.

Calendrier des activités 2012-2013

Albert LAPIQUONNE présente le projet de calendrier. La Beach Party prévu le 25 novembre est avancée au 11 novembre pour permettre la tenue de l'assemblée générale. Yvonne TRITZ fait remarquer que les dates du salon nautique risquent d'être modifiées et seront très certainement avancées entre fin mars et début avril. Pour l'organisation du 50^{ème} anniversaire du club, le CA sur proposition d'Albert LAPIQUONNE décide de mettre en place un comité d'organisation. La manifestation se déroulera au mois de juillet. En tenant compte des modifications à apporter, le projet de calendrier est adopté à l'unanimité des membres présents.

Tarifs 2012-2013

La proposition de tarif est adoptée à l'unanimité des membres présents. Une légère augmentation est prévue pour certaines activités. Le CA décide de rendre obligatoire la prise de licence FFV pour les plaisanciers à compter du 1^{er} septembre 2012.

Concernant la réduction de 20% accordée aux plaisanciers, la proposition du rajout d'une nouvelle clause (présence à l'assemblée générale obligatoire) sera soumise lors de la prochaine assemblée générale et inscrite au règlement intérieur du club.

Question diverses :

Écoles primaires : nous n'avons toujours pas les infrastructures nécessaire pour accueillir les écoles primaires ce qui est très dommageable pour le projet de développement du nautisme qui tient à cœur le maire qui l'a réaffirmé lors du dernier salon nautique.

Permis bateau :

Suite aux réclamations de certains membres de la section et suite à l'entretien du Président avec le formateur, le CA décide de suspendre jusqu'à nouvel ordre les cours de permis hauturier. Les formations entamées devront être terminées dans les meilleurs délais.

Opération sport vacances :

Les chapiteaux du club ont été enlevés sans nous prévenir. C'était le seul espace nous permettant d'abriter les 70 inscrits à l'opération Sport Vacances. Albert LAPIQUONNE rappelle que cette opération est organisée par le club mais reste une action initiée par la ville. Il ne comprend donc pas le comportement des services de la ville. Le CA en conclut qu'il y a un décalage entre la volonté affichée du Maire de mettre en avant le développement des activités nautiques vecteur de développement économique et l'action des services municipaux. Yvonne TRITZ propose de provoquer une réunion avec le maire pour faire part de nos difficultés et étudier les réponses qui pourraient leur être apportées.

Convention Ville/Club

Albert LAPIQUONNE insiste sur la nécessité d'avoir une convention entre le club et la ville afin de légitimer les actions du club. Il informe le CA qu'il en a discuté avec le Maire qui était favorable. Suite à cette discussion, il a relancé Estelle BARBOS responsable du service des sports au mois de mai. Depuis pas de nouvelle.

La séance est levée à 20h50

Le secrétaire général
Jean-Marie SIVATTE



Le Président
Alain MIRANDE

